



La Confédération prévoit d'investir un peu plus d'un milliard ces vingt prochaines années dans le projet de correction et de sécurisation du Rhône. SACHA BITTEL/A

Rhône 3 obtient un écrasant soutien du National

CRÉDIT Le milliard de francs que la Confédération envisage de débloquer en faveur du projet Rhône 3 pour la période 2020-2039 s'est encore plus rapproché du Valais avec le oui quasi unanime voté ce lundi par le Conseil national. Ne manque plus que l'aval du Conseil aux Etats.

PAR PASCAL.GUEX@LENOUVELLISTE.CH

« 1 voix pour, aucune contre et seulement deux abstentions: le Conseil national a apporté ce lundi un soutien sans équivoque au projet Rhône 3 et au crédit de 1,02 milliard de francs que la Confédération entend allouer ces vingt prochaines années à cette grande opération de correction et de sécurisation du fleuve.

Les parlementaires ont été sensibles à l'argumentaire du Conseil fédéral qui avait affiché en décembre dernier sa volonté de poursuivre les travaux de Rhône 3 et de participer à hauteur de 1,02 milliard au deuxième paquet de travaux budgétisé à 1,642 milliard de francs. Devant le Conseil national, la ministre de l'environnement Simonetta Sommaruga a estimé nécessaire d'intervenir car certains des ouvrages de protection situés le long du Rhône sont très anciens. Et de rappeler que «les violentes inondations de l'an 2000 sur la

plaine du Rhône avaient notamment occasionné pour 500 millions de dégâts».

Les Valaisans montent au créneau

A l'heure des débats, les conseillers nationaux valaisans sont montés à la tribune pour défendre ce crédit. Rapporteuse



«C'est un projet essentiel pour le Valais et le Chablais.»

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER NATIONAL

de la Commission de l'environnement, de l'aménagement, du territoire et de l'énergie qui a

soutenu le projet à l'unanimité, Géraldine Marchand-Balet a rappelé que le dossier R3 – «le plus grand projet de protection contre les crues de Suisse» – était placé sous une surveillance spéciale vu sa complexité et sa dimension. «Notre commission est arrivée à la conclusion que le chiffrage de l'ensemble des montants est réaliste, vraisemblable et proportionné.»

La Commission des finances a également apporté un soutien unanime à ce crédit. Son rapporteur, le Haut-Valaisan Thomas Egger a rappelé les tristes épisodes de 1993 et de 2000 pour défendre ces travaux de correction qui permettraient de protéger des biens d'une valeur de 10 milliards de francs sur une zone à risque de plus de 12 000 hectares. «Ce risque, annualisé, se chiffre à 200 millions de francs par année.»

Au nom du groupe socialiste, Mathias Reynard a mis la même verve à soutenir la proposition

du Conseil fédéral. «C'est un projet essentiel pour le Valais et le Chablais, la sécurité de la population de la plaine et son développement socio-économique. Il sera non seulement impor-



«Le chiffrage de l'ensemble des montants est réaliste, vraisemblable et proportionné.»

GÉRALDINE MARCHAND-BALET
RAPPORTEUSE DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DU TERRITOIRE ET DE L'ÉNERGIE

tant pour le bien-être des habitants, le tourisme et la mobilité mais permettra aussi de combler un important déficit

Les agriculteurs mécontents

A quoi va servir cet argent? Le crédit d'ensemble se compose de sept crédits individuels. «Avec cet argent, le canton du Valais va pouvoir terminer le train de mesures urgentes à Viège, renforcer les digues dans les secteurs de Sierre, Sion, ainsi que de Fully à Massongex, mais aussi protéger les zones d'agglomération de Sierre-Chippis, Sion et Martigny», précise Tony Arborino, chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3). Président de l'Association pour la défense du sol agricole (ADSA), Olivier Schupbach ne partage pas l'enthousiasme du Conseil national. Il rappelle que l'ADSA n'est pas opposée sur le fond à la sécurisation du Rhône, mais bien à la forme retenue par les porteurs de Rhône 3, notamment l'élargissement du fleuve. «Par ce vote, tout est réuni pour que l'office fédéral finance la plus grande pollution du XXIe siècle si le projet est maintenu tel quel.» Et Olivier Schupbach d'insister. «Avec ce milliard, il serait peut-être temps de se reposer la question si l'on est dans le juste.» L'ADSA n'hésitera en tout cas pas à profiter des mises à l'enquête publique prochaines indispensables au démarrage des futurs travaux pour tenter de faire barrage à la vision R3 prônée par le canton. A lire aussi: L'Association pour la défense du sol agricole toujours décidée à faire barrage à Rhône 3

environnemental.» Chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Jacques Melly a apprécié le vote du National à sa juste valeur. «Il s'agit d'un projet et de montants hors normes. Cette validation par le National montre bien la qualité et le sérieux des dossiers valaisans.»

Ne manque que le oui des Etats

Il ne manque donc plus que l'aval du Conseil aux Etats,

probablement en fin d'année, pour que la Confédération puisse injecter ce milliard dans la 2e étape de Rhône 3 qui va s'étendre de 2020 à 2039. Les subventions fédérales débloquées devraient couvrir près de deux tiers des coûts. Le reste sera à la charge des cantons du Valais (pour 370 millions) et de Vaud (87 millions) qui sont les maîtres d'ouvrage du projet mais qui ne toucheront cet argent qu'une fois les travaux achevés.